

ECOLE PRIMAIRE

20 rue Jean Charron 60440 BOISSY FRESNOY
09 67 30 12 80

CONSEIL D'ECOLE DU 1^{er} JUIN 2017

Présent(e)s :

- Mme Gestkoff (directrice), Mme Ledoux, Mme Delfraissy, Mme Panhaleux (enseignants),
- Mme Gaulard, Mme Marocco, Mme Garrigue, Mme Babiarczyk, (représentants des parents d'élèves)
- M. Lépine (Maire), Mme Duprat (conseillère municipale)
- Mme Agathe Pluchard (Directrice Léo Lagrange – périscolaire)

Absents excusés: Mme Darmon (IEN) ; Mme Taquet, M. Noirault, M. Dovergne (conseillers municipaux) ; Mme Garest, M. Corniglion, Mme D'Andréa, Mme Audigou, Mme Varin, Mme Nappé (représentants des parents d'élèves), Mme Loiseau (enseignante)

Début de séance	18h15
Alerte incendie PPMS	L'alerte incendie a été faite le 29/05/2017. Les enseignantes et les enfants n'étaient pas prévenus et l'exercice a eu lieu durant la récréation. L'évacuation a duré 4'49 et s'est faite dans l'ordre et le calme. L'appel a duré 1'30. Cet exercice a permis de constater que l'alarme incendie n'a pu être déclenchée dans un premier temps car un fusible avait sauté dans le tableau électrique. De plus l'alarme incendie n'est pas audible quand les élèves et les enseignants sont à l'extérieur avec les portes d'accès à l'école sont fermées. La directrice demande à l'équipe municipale de vérifier les piles de secours du déclenchement de l'alerte, d'envisager la pose d'un signal sonore à l'extérieur audible depuis la cour de récréation. La directrice informe le conseil d'école qu'elle a pris conseil auprès de l'adjudant-chef BARTIER référent auprès des écoles du secteur de Nanteuil Le Haudouin. Ils ont fait le tour des locaux ensemble et l'adjudant-chef BARTIER a donné les conseils, à titre indicatif, suivants : - Une évacuation dans le cadre de l'exercice intrusion n'est pas possible par manque de visibilité sur l'extérieur - Les enseignants doivent alerter le 17 (plusieurs alertes valent mieux que si tout le monde pense que l'autre s'en occupe) - La première priorité est de fermer les portes d'accès aux classes et tirer les rideaux, ensuite de bloquer la porte avec un meuble pour ralentir la progression des intrus. - Les portes communicantes entre les classes et les dortoirs doivent pouvoir être fermées à clé - Des boutons moletés, agréés par les commissions de sécurité, devraient être posés <u>à l'intérieur</u> des portes de classes et des dortoirs, sur les portes communicantes entre les classes et les dortoirs ; et aussi <u>à l'extérieur</u> de la porte de la cuisine et du bureau (autres fenêtres d'accès donnant sur le RDC. - La pose d'un film occultant sur la moitié des vitres donnant sur le couloir (classe 2, 4 et 5), ainsi que sur les portes côté maternelle. - Lors de l'exercice, les élèves doivent être le long du mur (les emplacements les plus judicieux ont été indiqués aux enseignantes lors de son passage dans les classes) et le plus proche du sol possible. - Les élèves de la classe 3 (Mme Delfraissy) doivent se confiner dans le petit local au fond de la classe dans la sous-pente. - De l'eau et du sucre doivent être placés à portée de main à l'endroit où sont confinés les élèves.
Rentrée 2016/2017	A la prochaine rentrée, les effectifs baissent, l'école passe de 133 élèves à 130, il y aura une moyenne de 26 élèves par classe. – PS/MS : 18 PS, 9 MS (27) Mme Panhaleux – MS/GS/CP : 5 MS, 8 GS, 12 CP (25) Mme Loiseau – CP/CE1/CE2 : 9CP, 9 CE1, 8 CE2 (26) Mme Delfraissy – CE2/CM1 : 16 CE2, 11 CM1(26) Mme Gestkoff – CM1/CM2 : 7 CM1, 20 CM2 (27) Mme Ledoux Mme Gestkoff assurera la direction l'année prochaine. Les listes des classes seront affichées à la prérentrée. Elles seront aussi mises en ligne sur le site de l'école (mais susceptibles de modifications jusqu'au jour de la prérentrée). Il en sera de même pour les listes de fournitures demandées par les enseignantes. Les informations concernant l'entrée au collège ont été communiquées aux parents. Les autres renseignements seront transmis au fur et à mesure que nous les recevrons. Mme Panhaleux propose de recevoir les parents des futures « petite section » afin qu'ils puissent voir la classe fonctionner après la réunion d'accueil des nouveaux arrivants du samedi 10 juin.
	Le décret proposant de revenir à 4 jours d'école par dérogation (décret Blanquer) devrait être adopté le 8 juin prochain. Les parents d'élèves proposent de faire passer un sondage dans les familles. Après discussion, le conseil d'école valide le sondage mais propose de le faire passer dans les familles à la rentrée (ainsi les familles des futures PS seront concernées).

Rythmes scolaires	La directrice de Léo Lagrange, Mme Pluchard préférerait un retour à 4 jours ce qui permettrait de faire des sorties le mercredi. Les NAP se déroulent bien, et le taux de participation est stable. Il faut réfléchir à leur maintien à la rentrée, puisque cela entraîne un coût pour les familles et à savoir si la subvention aux mairies est reconduite. L'équipe enseignante élémentaire préconise un maintien des 5 matinées d'enseignement, l'enseignante de maternelle constate une fatigue plus grande des élèves depuis que le mercredi matin est travaillé. Si la majorité des rythmes scolaires repassent à 4 jours, il faut réfléchir aux nouveaux horaires. Il faut ajouter 10 minutes par jour aux horaires actuels. L'équipe enseignante souhaite conservée une fin de journée à 16h15, constatant que les élèves ne sont plus du tout attentifs en fin d'après-midi. Les parents d'élèves proposent d'ajouter ces 10 minutes sur la pose méridienne en finissant la classe 5 minutes plus tard, et en reprenant 5 minutes plus tôt. La pause méridienne d'1h30 est respectée et Mme Pluchard explique que l'organisation des deux services actuels de cantine laissent 30 minutes de pause aux élèves ; donc 10 minutes de moins ne lui posent pas de problèmes. Etant donné les délais très courts entre la parution du décret Blanquer et les vacances scolaires, pour une mise en place éventuelle de la semaine à 4 jours, le conseil d'école pense dans sa majorité qu'il faut maintenir les rythmes scolaires actuels (mercredi matin travaillé) à la rentrée prochaine et prendre le temps de la réflexion et de la concertation pour un éventuel retour à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018.
Point fournitures scolaires	Les listes de fournitures seront données en fin d'année dans chaque classe pour la rentrée suivante et mises en ligne sur le site de l'école. Les enseignantes disposent d'un budget de 30€ par élève (hors achat du papier 500€ et crédit direction 250€) pour acheter les fournitures de classe, ainsi que les fichiers. L'équipe enseignante remercie l'équipe municipale pour l'augmentation pour la prise en charge du renouvellement des manuels d'étude de la langue des CE1, CE2, CM1 et CM2 à hauteur de 500€. Les enseignantes transmettront leurs commandes en mairie et attendront qu'elles soient validées par le maire avant de les transmettre à leur fournisseur. Elles demandent d'être informées rapidement dès que les commandes ont été signées pour pouvoir les recevoir avant la fin de l'année scolaire. Les manuels de mathématiques vont être changés cette année : le choix des enseignantes s'est porté sur Maths Explicites (Hachette) pour les CM1 et les CM2, A portée de maths (Hachette) pour les CE2, encore à définir pour les CE1, Méthode Singapour + autre pour les CP. L'organisation avec les ATSEM pour les récréations, ainsi que l'accueil en classe pour la classe de Mme Loiseau seront vus à la rentrée. Fournitures scolaires : Comme cette année, les parents fourniront du matériel qui restera en classe. Par contre, les directives du ministère de l'Education Nationale préconisent une liste de fournitures minima qui ne permet pas de constituer une réserve de matériel en classe pour le reste de l'année. La possibilité de constituer une réserve de matériel en classe sera proposée aux parents en bas de la liste des fournitures.
Sorties scolaires et projets	Mmes Delfraissy et Gestkoff remercient pour l'implication des parents d'élèves tout au long de l'année, car les différentes actions qu'ils ont menées ont permis d'augmenter la subvention de la coopérative scolaire pour le départ en classe de découverte. Cette dernière est passée de 600 à 1000€. Cela va permettre de baisser le coût à moins de 400€ par enfant. Dans le cadre de leur projet cinéma, les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 vont se rendre au cinéma Les Etoiles de Crépy en Valois. En outre, Mme Ledoux fera une projection du film conçu par ses élèves aux parents de sa classe le jour de la kermesse. Il sera diffusé dans les autres classes après. La classe de CM1-CM2 ira au cirque à Villeneuve le Garenne le jeudi 29 juin pour l'activité « une journée au cirque ». Les classes de GS/CP et PS/MS/GS vont se rendre au zoo d'Amiens le mardi 13 juin. L'annulation de la cantine reste à la charge des parents. Car les sorties qui sortent du temps scolaires et/ou payantes ne sont pas obligatoires. Par contre la présence à l'école des enfants qui ne se rendent pas à la sortie de leur classe est, elle, obligatoire. L'adjoint du proviseur du collège de Nanteuil le Haudouin sera présent mardi 6 juin à 18h pour une réunion d'information. Mme Ledoux demande à l'équipe municipale si les quelques familles de l'école de Péroy les Gombries peuvent se joindre aux siennes pour cette réunion. M le maire donne son accord et demande qu'une liste des parents de Péroy soit établie dans un souci de sécurité.
Point coopérative	Au 29 avril, le solde du compte bancaire est de 1330,33 €. Les factures en cours (non encaissées encore) sont de 2215 €. Les sommes différentes entrées faites ou à venir sont de 2382,80 €. Donc le solde prévisionnel est de 1498,13 €. Pour cette raison la coopérative a donné son accord pour 400€ supplémentaires de subvention à la classe de découverte. La vente des torchons a généré un bénéfice de 474,45 €. Les factures des cars prises en charge par la mairie s'élève à 1131 € (448€ sortie à Villeneuve la Garenne, 683 € sortie au zoo d'Amiens). Mme Panhaleux demande le remboursement du spectacle de Noël (800€). Le RIB a été scanné par Mme Ourabah l'année dernière pour que Mme Thorel en garde une copie pour effectuer les remboursements.

Travaux effectués et à prévoir	Travaux effectués : L'équipe enseignante remercie la mairie pour tous les travaux effectués au cours des derniers mois. Travaux à prévoir : La mairie demande que la liste des travaux soit donnée avant le début des vacances. ▪ Toilettes (proche classe 5) : la faïence se décolle du mur + peinture ▪ Toilettes (proche classe 6) : réparation du radar de déclenchement de la lumière ▪ Entrée maternelle : pose d'un film occultant sur les fenêtres et la porte ▪ Cuisine : pose d'un film occultant sur les fenêtres ▪ Direction : pose d'un film occultant sur les fenêtres + changement de l'ancien ordinateur de direction pour un ordinateur portable plus récent. ▪ Classe 2 : la lampe du VPI commence à clignoter, il n'y a plus d'interactivité entre le VPI et le logiciel Active Inspire. Il y a eu des fuites d'eau sous la fenêtre la dernière fois qu'il y a eu de fortes pluies. ▪ Classe 3 : de forts sifflements ont été constatés lors des jours de grand vent qui ont perturber le bon fonctionnement de la classe. Changement de la poignée de fenêtre. ▪ Classe 4 : Changement des tringles à rideaux et pose de rideaux occultant. ▪ Vélos : vérification des vélos et réparations + trouver un aménagement pour les ranger à l'extérieur car ils prennent beaucoup trop de place dans la salle de motricité. ▪ Sonnerie : la sonnerie est déréglée depuis plusieurs mois, les sonneries manquantes sont notées sur le tableau blanc dans la cuisine de l'école. ▪ Réparation des chaises et tables cassées. (elles seront marquées par un post-it)
Demande d'aménagements mobiliers dans l'école	L'équipe enseignante demande s'il est possible de lui fournir le mobilier suivant : Classe 4 (Mme Loiseau) : un tableau blanc en triptyque car les surfaces Véléda s'abiment très vite. Classe 3 (Mme Delfraissy) : Meubles à 30 bacs (comme ceux installés dans les classes de Mmes Panhaleux et Loiseau). M. Le maire demande de lui fournir les côtes. Salle informatique : insonorisation de la salle par la pose de faux-plafonds (comme dans le dortoir attenant) et/ou le changement du linoléum. Installation de bancs devant les ordinateurs pour pouvoir assoir tous les élèves devant les postes informatiques. Le maire annonce que la connexion par la fibre est en cours. Maintenance informatique de tous les postes : les 4 VPI + les ordinateurs des enseignantes (5 Toshiba noirs) + les ordinateurs dédiés aux élèves (16 ordinateurs gris) + remise en état ou changement de l'ordinateur de direction actuel par un ordinateur portable. M le maire demande que les ordinateurs soient déposés en salle informatique pour les grandes vacances. M le maire informe le conseil d'école que le nouveau photocopieur est commandé. Il sera normalement livré au cours du mois de juin ou au plus tard pour la rentrée de septembre. Pose des boutons moletés sur les portes indiquées par l'adjudant-chef BARTIER. Au moins au RDC dans un premier temps, si le coût est trop élevé.
Kermesse	La kermesse aura lieu le samedi 10 juin de 12h00 à environ 10h30. Elle sera précédée de la réunion d'information pour les élèves arrivants dans l'école de 10h à 11h. Les classes présenteront un spectacle de 13h30 à 14h30-15h00. A l'issue du spectacle, M le maire remettra un prix (bon d'achat à la librairie Majuscule) aux CM2, puis les délégués de parents d'élèves remettront un cadeau de bienvenue aux futures petites sections. Mme Ledoux recevra dans sa classe ses parents d'élèves pour leur diffuser le film réalisé par ses élèves. Les exposés de la classe de découverte seront dans la classe 5 et visibles à partir de 11h00. La kermesse sera sur le thème « cinéma ». Dans le cadre du plan vigipirate rouge et du maintien de l'état d'urgence, une personne sera présente à l'entrée de l'école pour inspecter visuellement les sacs. M le maire informe le conseil d'école, qu'un mariage ayant lieu ce jour-là, il demande au club de motos de se stationner sur le chemin le long du château d'eau. L'équipe enseignante se désolé du peu de parents qui se proposent pour la tenue des stands et l'organisation de la kermesse, et constate que ce sont très souvent les mêmes personnes qui s'investissent. Elle propose de lire un message à ce propos au début du spectacle pour essayer de mobiliser les parents. A terme l'organisation de la kermesse pourrait être remise en question. Les parents d'élèves proposent une restauration froide sur place. Mme Gestkoff propose une cafetière isotherme supplémentaire. L'équipe municipale va fournir la sono, M le maire demande de fournir une pile pour le micro. Mme Delfraissy a fait le montage des musiques sur une clé USB. Les parents d'élèves ont commandé des gobelets au nouveau nom de l'école qui sera annoncé aux parents par M. le maire au début de la kermesse.
Fin de séance	20h15